

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 23 AVRIL 2026

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (9)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Lucas BASSET, Rémi BAUDOT, Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint, arrivée à 21h), Sylvie MARCHESIN, Alix VILLAR (arrivée à 20h40)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h35.

Le Président demande au Bureau directeur d'avoir une pensée particulière pour Marie-France CHARLES, à la suite des obsèques de Jacques CHARLES, auxquelles la Fédération était représentée par Valérie BERGER-CAPBERN. Il signale que, dans le prochain COMag, sera republié l'article écrit par Jacques à l'occasion des 50 ans de la Fédération.

1. Approbation du compte-rendu du BD du 27 mars 2026

Le compte-rendu du Bureau directeur du 27 mars 2026 est définitivement approuvé à l'unanimité des présents.

2. Commissions

• Calendrier

Benjamin CLEMENT-AGONI présente la demande du COCS (7309AR) pour l'organisation des CFRS, CFMD et CFC 2027. Par suite du refus d'autorisation de la municipalité des Déserts (station de La Féclaz), le COCS propose de se replier sur la station des Aillons-Margériaz. Compte tenu de l'altitude de cette station (située à 1800 mètres), ce repli entraîne la nécessité de modifier les dates initialement prévues avec, comme proposition, les 19 et 20 juin. Après échanges sur les difficultés posées par les dates proposées (même week-end que la Jukola, période des épreuves du baccalauréat, impossibilité d'organiser le CFRS dans cette configuration), comme un autre dossier avait été proposé tardivement, il est envisagé de voir si cette structure serait partante pour reprendre l'organisation avant de prendre une décision.

• Communication

Le Président, à la suite du mail de Thibaut PROCUREUR souhaitant s'engager dans une rupture conventionnelle, signale que les premières discussions ont confirmé ce souhait. Au cours de celles-ci, Thibaut a fait part de ses ressentis. Les étapes de la procédure de rupture conventionnelle ont été évoquées et une première estimation du montant des indemnités réalisée. Le Bureau directeur valide le montant des indemnités qui lui sera proposé.

Des échanges questionnent le profil de la nouvelle personne à recruter ainsi que celui du poste qui apparaît comme contenant différents axes (réseaux sociaux, COMag, LOL...) nécessitant de multiples compétences dont certaines pourraient, peut-être, être confiées à des prestataires. Le Bureau directeur décide de proposer une fiche de poste ouverte quant aux modalités du poste pour ajuster en fonction des compétences des candidats.

Le Bureau directeur valide les devis proposés par Outdoor Sport Médias pour les retransmissions du CFRS (16 800 €) et du programme international (7 000 € pour la retransmission de tous les événements sauf la 1^{ère} manche de la Coupe du Monde en Suisse).

• Numérique

Valérie BERGER-CAPBERN fait part de la proposition de Neutron pour aider à finir le site vitrine pour un montant de 2 400 €. Ceci pourra être fait une fois toutes les photos proposées par Chantal BURBAUD mises sur le SharePoint. Le Bureau directeur valide le devis à l'unanimité.



3. Points divers

- Le Bureau directeur approuve la demande de membre associé de Rémi LEQUINT avec la société SPPRINT.
- À la suite de la demande de Rémi LEQUINT, le Bureau directeur valide, avec une abstention, la possibilité, pour lui, de courir sur les courses dont il a imprimé les cartes sans pouvoir être classé que ce soit en individuel ou en équipe. Il lui sera demandé de proposer à la Fédération les modalités de déclaration pour informer les arbitres.
- La ligue Grand-Est a demandé l'exonération des redevances pour les organisations assurées par le Groupe Ligue. Il est rappelé qu'une même demande avait été faite lors de l'Assemblée Générale 2024. La réponse était « Le soutien de la Fédération au fonctionnement des groupes ligues ne passe pas par de telles modalités mais par une aide à l'encadrement et une aide à l'hébergement ». Le Bureau directeur maintient cette position à l'unanimité des votants (Sylvie MARCHESIN et Alix VILLAR ne prennent pas part au vote).
- La Ligue Occitanie souhaite une convention entre la France et l'Espagne. Le projet de convention envoyé par l'Espagne n'aborde pas la question des tarifs. Il est rappelé que la convention entre la France et la Suisse concerne seulement les organisations communes et les organisations d'un pays dans l'autre ; que la nécessité de souscrire un titre de participation ne permet pas la réciprocité des licences. Des accords sont possibles entre Ligues et pays frontaliers, la prise en charge des titres de participation pouvant l'être par la Ligue.
- La Conférence des Présidents de Ligue est programmée le samedi 21 novembre 2026. Le Bureau directeur est invité à participer à celle-ci. Elle sera suivie d'un Comité directeur le dimanche 22 novembre.
- Pour donner suite à une demande de Vik'azim (1408NM), le Bureau directeur valide la distribution de goodies (porte-clé, essuie-lunettes, tour de cou) aux structures qui en feront la demande pour des animations durant la Semaine Mondiale de l'Orienteering (WOW). Un mail sera adressé aux clubs en ce sens.
- A la demande de Valérie BERGER-CAPBERN, il est précisé que la répartition de l'aide aux nouveaux clubs de 2 000 € sur les deux premières années d'existence est au choix des clubs. Un tableau sera mis en place pour en assurer le suivi.
- Benjamin CLEMENT-AGONI fait part de l'offre de SPORTident pendant les WOW (20 % de remise pour l'achat de puces SI-9 en remplacement de puces SI-6). Il demande si cela peut contribuer à remettre en cause la décision prise à la suite de la perte de puces. Le Bureau directeur décide de ne pas donner suite.
- Le Président informe qu'un tournage de podcast avec Maëlle BEAUVIR pour la MAIF aura lieu sur le plateau du Vercors prochainement pour mettre en œuvre la politique Sport Planète. Lors de celui-ci, le Président présentera les études d'impact réalisées.
- Joël LE COZ demande au Bureau directeur l'autorisation de poursuivre des discussions avec Spartoo, une société de vente en ligne qui l'a contacté récemment.
- Le Président signale que Noname France a signé un partenariat avec Lab'venture ; une demande de communication sur les réseaux sociaux a été faite.

Fin de la réunion à 22h25.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

